

# INFO-SERUM

*Syndicat des employé·e·s de la recherche de l'Université de Montréal*

**Cher·e·s collègues,**

Dans le cadre du Jour de la Terre, l'équipe du SERUM a tenu à faire un bulletin d'informations entièrement consacré à l'environnement. Pourquoi ? En tant que porteurs des valeurs syndicales telles que la justice, l'égalité et la solidarité, nous sommes soucieux des effets que pourraient avoir les changements climatiques sur notre société. De plus, ayant au sein de notre exécutif une représentante au comité FTQ environnement, nous avons été amenés à réfléchir à différents enjeux.

Est-ce que l'Université devrait retirer ses investissements (fonds de dotation, régime de retraite) des énergies fossiles ? Quelles sont les positions adoptées par les membres de la FTQ (à laquelle nous sommes affiliées) lors de ses derniers Congrès ? Quelles sont celles que nous aimerions voir adoptées lors du prochain Congrès qui se tiendra à la fin de l'année 2019 ? Qu'est-ce qui se fait à l'Université de Montréal en matière de développement durable ? Est-ce le rôle du SERUM de s'impliquer activement ?

Pour l'instant, le SERUM ne peut prendre position en matière d'environnement, n'ayant pas de résolution de son Assemblée générale. Néanmoins, nous pensons qu'il est tout de même de notre devoir de s'informer afin d'alimenter notre réflexion citoyenne. Nous pouvons nous sentir impuissant face à l'avenir de la planète mais justement, le mouvement syndical peut être un forum où nous pouvons prendre action.

*L'équipe du  
SERUM*

**« La planète Terre est notre île  
partagée, unissons nos forces  
pour la protéger »**

**Ban Ki-moon**

| Table des matières                 |   |
|------------------------------------|---|
| Mot de l'Équipe .....              | 1 |
| RRUM et énergies fossiles          | 2 |
| FTQ et transition juste .....      | 4 |
| Transition énergétique .....       | 5 |
| UdeM et développement durable..... | 6 |
| Initiatives individuelles ....     | 7 |
| Mobilisation et formations         | 8 |

## RRUM et fonds de dotation : se retirer ou non des énergies fossiles ?

Par l'entremise de notre régime de retraite (RRUM), nous détenons près de 4 milliards de dollars dans des placements canadiens et étrangers. Des placements qui, afin d'assurer notre retraite, doivent bien sûr être rentables. Par contre, certains de nos placements peuvent avoir des conséquences néfastes tant du point de vue environnemental que social. C'est pourquoi de plus en plus de fiduciaires de régimes de retraite considèrent que l'aspect pécuniaire des placements n'est pas le seul à considérer. C'est le cas du RRUM qui a choisi d'appliquer les Principes pour l'investissement responsable de



l'Organisation des Nations unies (PRI), dont il est signataire depuis 2009. Cette approche s'articule autour de deux volets, soit l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement, et l'engagement actionnarial (dialogue avec les entreprises, propositions d'actionnaires, exercice du droit de vote). Le fonds de dotation de l'Université de Montréal est aussi signataire des PRI depuis 2016. Ce fonds est composé d'environ 670 fonds distincts destinés à appuyer les activités d'enseignement et de recherche (financement de chaires, bourses, fonds de recherche de collections) et dont les actifs s'élevaient à 348,4 M\$ au 30 avril 2018.

Dans son rapport annuel 2017 ([lien ici](#)), le RRUM a publié pour la première fois l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions cotées en bourse dont la valeur s'élevait à 1,6 milliard de dollars au 31 décembre 2017, soit 41 % de son portefeuille. Ces mesures permettront de faire des comparaisons dans le temps des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Mais ceci ne signifie pas que le RRUM ou que le fonds de dotation ne détiennent pas d'actifs dans les énergies fossiles, comme en témoigne le tableau suivant où sont présentés les plus gros investissements de ces fonds, selon les rapports annuels 2017 du RRUM et du fonds de dotation ([lien ici](#)).

| Compagnies                       | Fonds de dotation<br>(Actif total 348 M\$) |                           | Fonds de dotation<br>(Actif total 4 000 M\$) |                           |
|----------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------------------|---------------------------|
|                                  | investissement                             | pourcentage<br>de l'actif | investissement                               | pourcentage<br>de l'actif |
| Suncor Energy                    | 3,28 M\$                                   | 0,94 %                    | 15 M\$                                       | 0,4 %                     |
| Canadian<br>Natural<br>Resources | 2,76 M\$                                   | 0,79 %                    | 20,1 M\$                                     | 0,5 %                     |
| Cenovis<br>Energy                | 2,38 M\$                                   | 0,68 %                    |                                              |                           |

## Se retirer ou non des énergies fossiles ? La suite ...

On pourrait arguer qu'en détenant des actions de compagnies pétrolières, il est possible d'influer sur ces dernières de façon à ce qu'elles modifient leurs pratiques. Dans ce cas précis, cette stratégie ne peut être utilisée; la nature même de l'entreprise posant problème. En effet, un actionnaire d'une pétrolière ne pourrait militer afin que cette dernière cesse d'exploiter du pétrole. Il pourra par contre tenter d'influencer celle-ci afin qu'elle réoriente ses pratiques, mais ceci nécessite un engagement continu de la part de l'actionnaire. De toute façon, de plus en plus d'investisseurs institutionnels choisissent de ne plus investir dans les énergies fossiles et ce, non seulement pour des considérations environnementales mais aussi parce que ces investissements sont devenus trop risqués, la lutte aux changements climatiques incitant à marginaliser les énergies fossiles. C'est le cas de l'Université Laval, première université canadienne à s'engager à retirer ses investissements du secteur des énergies fossiles.

À l'Université de Montréal, le mouvement « Désinvestissons UdeM » ([lien ici](#)) a été fondé en 2015 et milite depuis ce temps pour que l'UdeM retire ses placements des compagnies faisant l'exploitation, la commercialisation et le transport d'hydrocarbures et réinvestisse ces fonds dans des compagnies oeuvrant à la transition énergétique, à l'efficacité énergétique et à des initiatives pro climat.



Photo : Mylène Gagnon

Pour en savoir plus sur le désinvestissement, vous pouvez [cliquer ici](#).

### Peut-on influencer les décisions prises au RRUM ?

Le régime de retraite de l'Université de Montréal (RRUM) est administré par un comité de retraite composé de représentants de l'Université et de représentants des différentes classes d'employés (professeurs, cadres, professionnels, chargés de cours, personnel de soutien, retraités). La représentation ne se fait pas par Syndicat. À l'automne, le comité convoque une assemblée d'information annuelle. Lors de cette assemblée, les participants au régime peuvent faire entendre leurs préoccupations.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec vos représentants :

PSA :

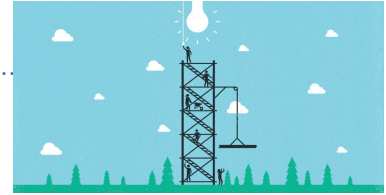
- Nicolas Ganthy ([nicolas.ghanty@umontreal.ca](mailto:nicolas.ghanty@umontreal.ca))
- Martin Lambert ([martin.lambert@umontreal.ca](mailto:martin.lambert@umontreal.ca))

PRO :

- Alain Sauvageau ([alain.sauvageau@umontreal.ca](mailto:alain.sauvageau@umontreal.ca))



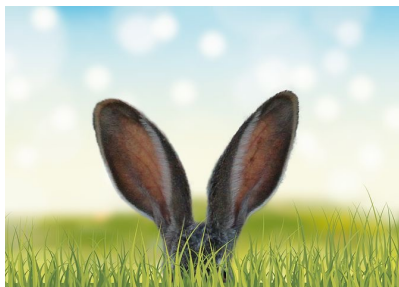
## FTQ : pour une transition juste



En tant qu'affiliés de la FTQ, nous devons nous intéresser aux positions adoptées par le Congrès en matière d'environnement et de développement durable et maintenant portées par ses dirigeants. Déjà, en 1961, le Congrès adoptait une résolution qui portait sur la pollution des eaux. Depuis, plusieurs autres ont été adoptées, portant, entre autres, sur la protection de l'air et des forêts et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Dès 1989, le Congrès a adopté une déclaration politique sur l'environnement qui proposait la création d'un Fonds afin de gérer les déchets toxiques, l'augmentation du financement du transport collectif, l'obligation de soumettre à une étude d'impact sur l'environnement tout projet industriel et commercial d'importance et la favorisation des secteurs d'activités qui peuvent protéger l'environnement tout en créant des emplois. Depuis ce temps, une politique sur le développement durable portant le titre « Pour un Québec des solidarités » a été adoptée et, en 2007, la politique « vers un développement plus respectueux de l'environnement » a été adoptée par le Congrès.

En 2016, le Congrès a adopté une déclaration politique sur les changements climatiques ayant pour titre « Changeons le Québec, pas le climat ». Les résolutions de cette politique ont pour but la réalisation des revendications suivantes :

- urgence pour le gouvernement du Québec de passer d'une économie polluante à une économie verte
- mesures de soutien afin que la transition soit juste pour les travailleuses et les travailleurs
- implication du mouvement syndical dans les décisions concernant la transition énergétique.



### Nous voulons vous entendre !

#### Que veut-on pour l'avenir ?

Du 25 au 28 novembre 2019 aura lieu le 32<sup>e</sup> Congrès de la FTQ. En tant qu'affilié à cette centrale, le SERUM a la possibilité de présenter des résolutions. Quelles représentations veut-on que la FTQ fasse en notre nom ?

#### Le SERUM devrait-il avoir un comité environnement ?

Serait-il pertinent pour le SERUM d'avoir un comité environnement ? Seriez-vous intéressé à participer à un tel comité ?

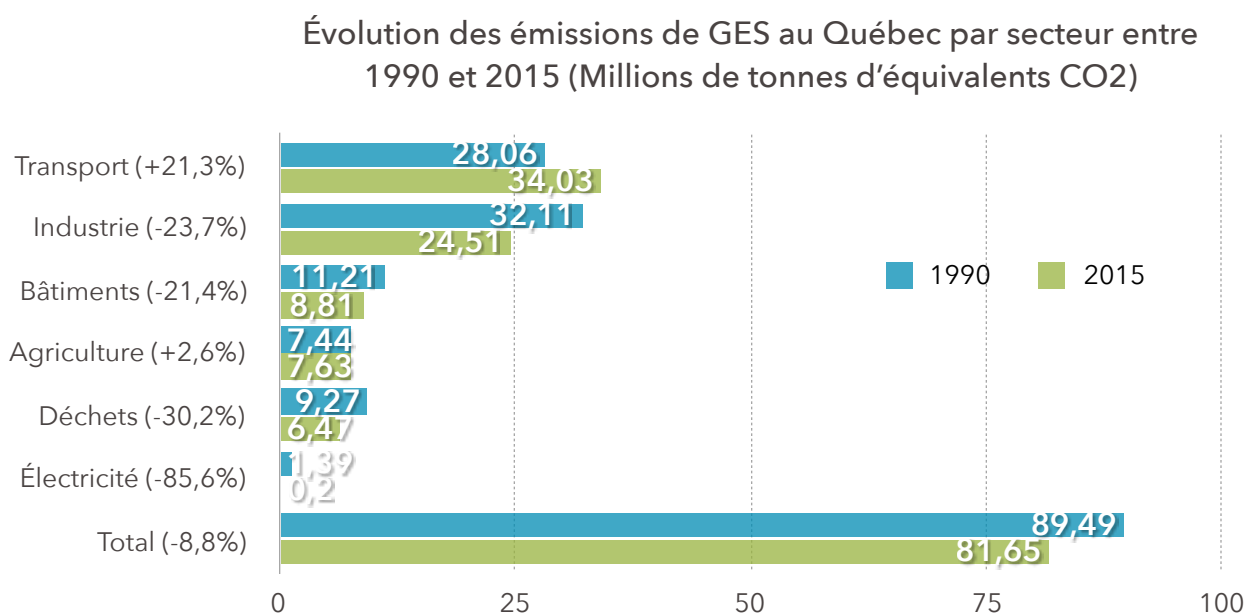
**Vous pouvez communiquer avec nous pour nous faire part de vos revendications :**  
([info@serum-afpc.org](mailto:info@serum-afpc.org))



## Pourquoi une transition énergétique est-elle nécessaire ?

(résumé d'une fiche d'information préparée par la FTQ - Avril 2018)

Le gouvernement du Québec s'est donné des cibles ambitieuses en matière de lutte contre les changements climatiques, mais tout indique qu'il ne sera pas en mesure de les atteindre. En effet, le Québec a pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20% d'ici 2020, et de 37,5% d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990. Depuis 1990, le bilan du Québec s'est amélioré, mais une grande partie des gains ont été annulés par une augmentation importante des émissions de GES dans le secteur des transports (voir graphique).



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2015 et leur évolution depuis 1990, Québec, 2018

Ainsi, les émissions de GES n'ont diminué que de 8,8% sur la période 1990-2015. Pour atteindre la cible de 2020, soit une diminution de 20% des émissions de GES, cela signifie qu'il reste moins de 5 ans pour réaliser la majorité des efforts (11,2%).

Pour atteindre ses cibles, il est urgent que nous transformions nos façons de se déplacer, de produire, de consommer et de se chauffer. Il faudra notamment réduire notre dépendance aux énergies fossiles en misant sur les sources d'énergie renouvelable produites au Québec et accroître l'efficacité énergétique de nos activités.

Durant la transition, des emplois seront perdus. D'autres seront créés et plusieurs se transformeront. De l'avis de la FTQ, il est impératif que le gouvernement et les autorités responsables inscrivent leurs actions dans un cadre de transition juste, en concertation avec tous les acteurs concernés et comportant des mesures de soutien.

## Développement durable : que fait l'UdeM ?

Le 27 mai 2014, le Conseil de l'UdeM, sur recommandations de l'Assemblée universitaire, adoptait une [politique de développement durable](#). En regard de cette politique, un [Comité du développement durable](#) a été formé et l'Unité du développement durable fût créée afin de veiller à la mise en place d'actions concrètes. Voici quelques initiatives qui pourraient vous intéresser.



Vous pouvez devenir un [éco-leader](#) : il s'agit en quelque sorte de devenir un agent de liaison entre l'unité du développement durable sur le campus et la communauté universitaire. Des formations et du soutien vous seront offerts.



Les laboratoires d'enseignement et de recherche sont de grands consommateurs de ressources énergétiques et produisent des quantités considérables de matières résiduelles. Le programme [Mon Écolabo](#) est né d'une démarche entreprise par Olivier Leogane et une de nos membres, Jacqueline Kowarzyk. Il a pour but de proposer des outils simples, clairs et stimulants pour permettre une gestion écoresponsable des laboratoires de recherche et des bureaux connexes, ainsi que d'assurer un soutien dans l'implantation, le suivi et la reconnaissance de ces gestes concrets. Le projet MON ÉCOLABO vise donc à réduire notre empreinte environnementale et à améliorer nos conditions de travail et ce, sans compromettre la recherche effectuée par les laboratoires et le tout à moindre coût.



Dans le cadre de notre travail, plusieurs d'entre nous avons à organiser des événements et nous nous interrogeons sur les impacts qu'ont ceux-ci sur notre environnement. Un guide ([en voici le lien](#)) a été élaboré, ayant pour objectif d'orienter les organisateurs d'événements au sein de la communauté universitaire de l'UdeM afin de pouvoir prendre en compte l'environnement naturel et socioéconomique dans lequel ils ont lieu. Cela permet non seulement d'en limiter les impacts négatifs, mais aussi d'en maximiser les retombées positives.



Le groupe [En vert et pour tous](#), composé de membres du personnel et d'étudiants de la Faculté de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe, a pour objectifs « d'informer la communauté facultaire des enjeux environnementaux internes et globaux, tout en posant des actions locales et en conseillant sur ce sujet les autres comités de la Faculté et de l'Université de Montréal ». L'aménagement de la cour intérieure est une de leurs réalisations.

Un groupe d'étudiants du programme de nutrition, qui ont à cœur l'alimentation et l'environnement, offre à la communauté universitaire la possibilité d'acheter en vrac des produits bios, et ce, à des prix concurrentiels, tout en visant le zéro déchet. Vous n'avez qu'à vous présenter avec vos contenants réutilisables, durant les heures d'ouverture ([consultez ce lien](#)), au local 1103 du pavillon Marguerite-d'Youville.



La plupart de ces initiatives sont bénévoles et dépendent donc de l'implication des membres de la communauté universitaire. L'Université pourrait démontrer le sérieux de son engagement en ajoutant plus de ressources.

## Que faire en tant qu'individu ?

Bien que la lutte aux changements climatiques se fasse d'abord collectivement, certaines actions peuvent être entreprises en tant qu'individu. Voici quelques pistes.



### Cours 101 sur la taxe carbone

Voici un lien vers un blogue d'Annie Bérubé d'Équiterre présentant la tarification du carbone ([voir ce lien](#)).



### Je signe pour la consigne

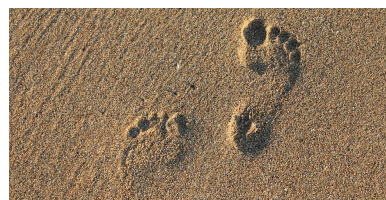
Un mouvement citoyen SAQ-consigne ([lien ici](#)) milite en faveur de la consignation des bouteilles provenant de la SAQ (voir la [pétition en ligne](#)).

### Vous songez à changer de voiture ?



Ce billet de l'IRIS présente le cycle de vie de la voiture électrique comparativement à celui de la voiture à essence ([voir ce lien](#)).

### Évaluer son empreinte carbone



L'empreinte carbone est la quantité de carbone (généralement en tonnes) émise par une activité, une personne, un groupe ou une organisation, de par sa consommation en énergie et en matières premières. On peut traduire cette quantité en surface de forêt nécessaire pour séquestrer ces émissions de dioxyde de carbone. Cela permet de représenter la demande que les combustions de ressources fossiles exercent sur la planète.

Vous voulez connaître votre empreinte carbone ? Vous pouvez consulter ce calculateur d'empreinte carbone ([lien ici](#)), élaboré par Carbone Boréal (UQAC). Ce groupe de recherche offre un programme de compensation d'émissions de gaz à effet de serre par la plantation d'arbres qui est entièrement dédié à la recherche universitaire.

Le site « Global Footprint Network» ([lien ici](#)) permet aussi de calculer votre empreinte carbone. D'ailleurs cet organisme mesure le jour du dépassement (Earth Overshoot Day, [lien ici](#)) Ainsi, en 2018, c'est au 1<sup>er</sup> août que la consommation des ressources naturelles par les êtres humains a dépassé ce que la Terre peut produire en une année.

Une fois que vous aurez déterminé votre empreinte carbone, il vous sera possible d'identifier les activités qui peuvent être modifiées de façon à diminuer votre empreinte.

## Se mobiliser et s'informer

Voici un calendrier qui vous présente plusieurs activités de mobilisation :

### \* 26 avril : **À qui la Terre ?**

Spectacle – Cabaret politique [voir ce lien](#)

### \* 27 avril : **Marche pour le climat – La Planète s'invite**

La Grande Manifestation viendra clôturer la Semaine de la Terre, qui offrira toutes sortes d'occasions pour faire circuler le message de l'urgence d'agir. [voir ce lien](#)

### \* 29 avril : **Quelles alternatives face au modèle capitaliste et énergétique?**

Comment sortir du modèle capitaliste énergétique actuel? Peut-on repenser le modèle de consommation d'énergie? Cet atelier explorera des initiatives porteuses en ce sens construites par les femmes, les communautés autochtones, paysannes et locales. Des pratiques communautaires, de souveraineté alimentaire et énergétique, de renforcement de l'économie locale, d'autodétermination, de décroissance seront discutées. [voir ce lien](#)

### \* 30 avril : **La décroissance : une solution à la crise écologique?**

Le 30 avril 2019 à 12 h 15, la Maison du développement durable, en collaboration avec la Fondation David Suzuki, présente le panel La décroissance : une solution à la crise écologique. [voir ce lien](#)

### \* 11 mai : **Désespoir & empowerment à l'ère du chaos climatique**

Une journée d'immersion dans « Le travail qui relie » avec Rebekah Hart et Joëlle Gauvin-Racine. [voir ce lien](#)

### \* 1<sup>er</sup> juin : **Festival de la décroissance**

Le collectif citoyen Décroissance conviviale Montréal vous invite à la deuxième édition de son festival à l'occasion de la journée internationale de la décroissance. [voir ce lien](#)

### \* 2 au 13 décembre : **COP25** [voir ce lien](#)



**Journées de réflexion et de formation – Transition juste**

C'est dans le cadre de la tournée régionale 2018-2019, sous le thème « Nous faisons partie de la solution – pour une transition juste de l'économie de notre région », que nous vous invitons à deux journées de réflexion et de formation.

**Quand :** 27 et 28 mai 2019

**Où :** Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)

Pour vous inscrire (avant le 20 mai), communiquez avec nous, nous pourrions vous demander une libération ([info@serum-afpc.org](mailto:info@serum-afpc.org)).

Pour plus d'informations, [voir ce lien](#).